

TRANSACTION

BARÈME DES HONORAIRES*

TRANCHE DU PRIX DE VENTE

TAUX D'HONORAIRES TTC PAR TRANCHE**

Jusqu'à 114 999 €	11,50 %
De 115 000 à 139 999 €	8,50 %
De 140 000 à 169 999 €	6,00 %
De 170 000 à 229 999 €	5,00 %
De 230 000 à 449 999 €	4,00 %
À partir de 450 000 €	3,00 %
Montant minimum d'honoraires TTC : 5 000 €	

Les honoraires sont calculés sur le prix de vente du bien par tranches cumulatives.

Les montants d'honoraires obtenus pour chaque tranche sont additionnés dans la limite du prix de vente et le montant total est arrondi à l'euro supérieur.

EXEMPLE

Pour un prix de vente de 350 000 €

Le montant des honoraires TTC :

$(114\,999 \times 11,50\%) + (24\,999 \times 8,50\%) + (29\,999 \times 6,00\%) + (59\,999 \times 5,00\%) + (120\,000 \times 4,00\%) = 24\,950$ € euros

BIENS BENEFICIANT D'UN TARIF PARTICULIER (Barème ci-dessus non applicable)

Vendus en l'état futur d'achèvement	10 % du prix de vente TTC
Commerces et terrains	10 % du prix de vente TTC (TTC si prix soumis à TVA)

ESTIMATIONS IMMOBILIERES

Estimation immobilière non suivie d'un mandat de vente dans les 12 mois suivant l'estimation

250 €
TTC

Barème en vigueur au 07-2025.

* Les honoraires sont à la charge du vendeur sauf stipulations contraires prévues au mandat.

** TVA au taux légalement en vigueur, actuellement de 20 %. En cas de délégation de mandat consentie par un autre professionnel de l'immobilier, le barème applicable est celui du titulaire du mandat initial.

FONCIA TRANSACTION FRANCE, SAS au capital de 14.732 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTERRE sous le numéro 503 698 664, dont le siège social est à Courbevoie (92400) – Tour Aurore, 18-19 place des Reflets.

FONCIA TRANSACTION FRANCE est Titulaire de la carte professionnelle « Transaction sur immeubles et fonds de commerce » n°CPI174012016000012160 délivrée par la CCI de PARIS ILE DE FRANCE et a pour garant financier GALIAN-SMABTP sis 89, 89 Rue La Boétie à PARIS (75 008).